

## Fiche de données de sécurité pour les charbons à œufs

Le charbon ne doit être brûlé que dans les fours appropriés.

Ne pas utiliser dans des foyers ouverts ! Comme lors de chaque combustion, il se dégage du monoxyde de carbone et du CO<sub>2</sub> sont libérés. Veillez donc à ce que l'air entrant et sortant soit suffisant !

Avant l'achat, veuillez vérifier si votre foyer est adapté à ce combustible. Vous trouverez normalement cette indication dans le mode d'emploi du poêle.

Le cas échéant, demandez au fabricant une attestation de conformité.

Il existe sinon un risque de risque d'endommager le revêtement en chamotte.

Pour allumer le charbon dans le four, utilisez uniquement du papier, du bois d'allumage ou des cubes d'allumage adaptés. En aucun cas un allume-feu liquide ou même de l'essence ! Risque d'explosion !

Attention !!!

Charbon exonéré d'impôts ! Ne doit pas être utilisé comme carburant ou combustible ou pour la fabrication de telles substances dans le domaine industriel.

Ne convient pas pour les grillades !

J. Kohlen & Sohn, Friedenstrasse 99, 42699 Solingen Tél. :  
0212-6883 Fax : 0212-653314 Ust. Id. DE 120691257 N° de TVA  
129/5716/0293 AG Wpt. HRA 19863 Associé commandité G. & E. Kohlen  
GmbH HRB 1508892 Gérant : Heinz Kohlen

Traduit avec [www.DeepL.com/Translator](http://www.DeepL.com/Translator) (version gratuite)